

ne sont pas très gros, bien qu'il y ait beaucoup de bois de sciage. Si grandes que soient les régions boisées de l'Alberta,—et plusieurs sont à proximité de voies ferrées et sont traversées par des routes,—aucune usine de pâte et de papier n'a encore été établie là-bas. On est en train d'en aménager une, et une autre est à l'état de projet.

Ce long retard à établir des fabriques de pâte et de papier dans notre province, en dépit du bois qu'on y trouve et de l'essor que connaît l'industrie depuis 15 ou 20 ans, est entièrement attribuable, je pense, aux prix de transport élevés dont souffre la province et qui sont contraires à l'égalité de traitement. C'est chez nous que les prix de transport sont les plus élevés et, tant qu'il en sera ainsi, l'Alberta éprouvera beaucoup de difficulté à se doter d'industries. L'industrie de la pâte et du papier nous fournit un exemple remarquable, car ses produits sont fort recherchés. Dans l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et les provinces Maritimes, c'est une des industries les plus rémunératrices. En dépit de tout le bois disponible en Alberta, c'est seulement aujourd'hui, alors que les prix ont atteint le niveau que l'on sait, qu'on a essayé de mettre sur pied une industrie de pâte et de papier en Alberta. Voilà qui indique jusqu'à quel point les prix de transport constituent pour nous une inégalité de traitement.

A propos des forêts, le programme de conservation des forêts du versant oriental des Rocheuses nous fournit un bon exemple de ce que peut accomplir en pareil domaine la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Ce programme, appliqué pendant cinq ans grâce à la collaboration des deux gouvernements et dont l'administration vient d'être confiée au gouvernement provincial, signifie qu'une vaste superficie du versant oriental des montagnes Rocheuses finira par être reboisée et que, dans l'intervalle, les forêts y sont protégées contre l'incendie.

Une telle initiative aura des répercussions très lointaines, non seulement pour ce qui est de nos ressources de bois à pâte et de bois d'œuvre (l'une des moindres répercussions), mais aussi pour ce qui est de l'écoulement des eaux printanières. La principale conséquence sera peut-être d'empêcher que les eaux printanières ne s'écoulent aussi vite que par le passé. Ainsi nos cours d'eau ne tariront pas et on aura de l'eau pour l'irrigation des terres, l'abreuvement des bestiaux, et maints autres usages.

Un programme national de mise en valeur aurait certainement dû comporter de nombreuses dispositions relatives à des programmes de reboisement et de conservation des forêts et à d'autres entreprises de ce genre

dont l'exécution exige la collaboration entre le régime central et les gouvernements provinciaux, comme, par exemple, le programme de conservation des forêts du versant oriental des montagnes Rocheuses.

Les vastes ressources de houille de l'Alberta constituent une autre question importante. La masse des gisements houilliers du Canada se trouve en Alberta. J'oublie le chiffre précis, mais je crois que de 11 à 13 p. 100 des réserves mondiales de houille jusqu'ici connues se trouvent en Alberta. On pourrait dire que la province repose en somme sur un lit de charbon. Malgré leurs vastes réserves de houille, les charbonnages de l'Alberta ont constamment fléchi. Bien des villes jadis en plein essor sont maintenant désertes; il n'y reste qu'un gardien. Cela est imputable, bien sûr, à l'adoption des locomotives à diesel par les chemins de fer, à l'utilisation accrue du gaz et du pétrole pour le chauffage. Toutefois, le gouvernement fédéral ne semble avoir aucun programme pour utiliser les grandes réserves de houille, aucun plan important de recherches visant à les utiliser comme base d'industries chimiques. Le charbon est la base des industries chimiques; il pourrait fournir de l'énergie électrique ou du gaz quand le gaz naturel viendra à manquer. Ce sont là autant d'avenues qu'il y a lieu d'explorer effectivement, mais j'estime qu'on ne s'en soucie guère.

Autre problème: les exploitants de charbon de la région du pas du Nid-de-Corbeau ont essayé eux-mêmes de sauver leur propre industrie et la population et de continuer à fournir du travail à leurs employés en utilisant le charbon pour mettre sur pied une fonderie. Il y a dans la région des gisements de minerai de fer et de la pierre à chaux en abondance, soit les principaux éléments essentiels à une industrie du fer. Ces gens ont fait d'importants levés géologiques, des travaux de génie et autres en vue d'établir une industrie sidérurgique dans la zone du pas du Nid-de-Corbeau.

Ils n'ont bénéficié, à ma connaissance, d'aucune assistance de pouvoirs publics, sauf un certain concours de la division des levés géologiques. La pierre d'achoppement sur laquelle bute l'entreprise est l'injuste tarif-marchandises dont nous sommes victimes en Alberta, comme du reste dans tout l'Ouest canadien. Le tarif-marchandises est, à cet égard, un facteur important et déterminant, et l'on peut en dire autant de toutes les entreprises industrielles de notre province.

Le tarif-marchandises actuel a pour nous en Alberta les mêmes inconvénients que le tarif douanier domestique, mettons, pour les États-Unis, la Grande-Bretagne ou le Japon. Tant que cet obstacle ne sera pas enlevé